

Québec, le 30 septembre 2016

N/Réf. : 16-01-0180

Objet : Demande d'accès à l'information

Madame,

La présente donne suite à votre demande du 7 septembre dernier ainsi qu'aux précisions apportées lors de nos entretiens téléphoniques visant à obtenir des statistiques sur les titulaires de licence d'exploitant de site d'appareils de loterie vidéo.

Dans un premier temps, nous comprenons que les explications fournies concernant les dossiers de *L'Or en bar* et *L'Orient Express* sont suffisantes pour répondre à votre demande de consultation de ces dossiers.

Par ailleurs, lors de nos entretiens téléphoniques, nous vous avons informée que 2119 avis de correction ont été remis à des titulaires de licences de loterie vidéo depuis les 10 dernières années, et ce, pour diverses infractions.

Nous vous avons également informée que la Régie ne détient pas de statistiques sur le nombre de décisions rendues à l'égard des titulaires de loterie vidéo ayant été sanctionnés pour des bars non fonctionnels ou des aménagements non conformes.

En ce qui concerne le nombre de licences révoquées ou suspendues depuis les 10 dernières années, nous vous avons référé aux réponses aux questions particulières requises par l'opposition officielle dans le cadre de l'étude des crédits du Ministère de la Sécurité publique.

En terminant, nous tenons à vous informer que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Vous trouverez ci-jointe une note explicative à cet effet.

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La responsable de l'accès aux documents et
de la protection des renseignements
personnels,



Marie-Christine Bergeron, avocate
Secrétaire de la Régie

MCB/df

p. j. Avis de recours en révision

560, boulevard Charest Est
2^e étage
Québec (Québec) G1K 3J3
Téléphone : 418 643-2037
Sans frais : 1 800 363-0320
Télécopieur : 418 644-0116
www.racj.gouv.qc.ca